

L'INTERET DE BACHER FUMIERS ET COMPOST (QUEL QUE SOIT LE TYPE DE FUMIER)

Les fumiers et les composts bâchés sont plus riches en éléments fertilisants

SYNTHESE DE NOMBREUX SUIVIS SUR LE TERRAIN

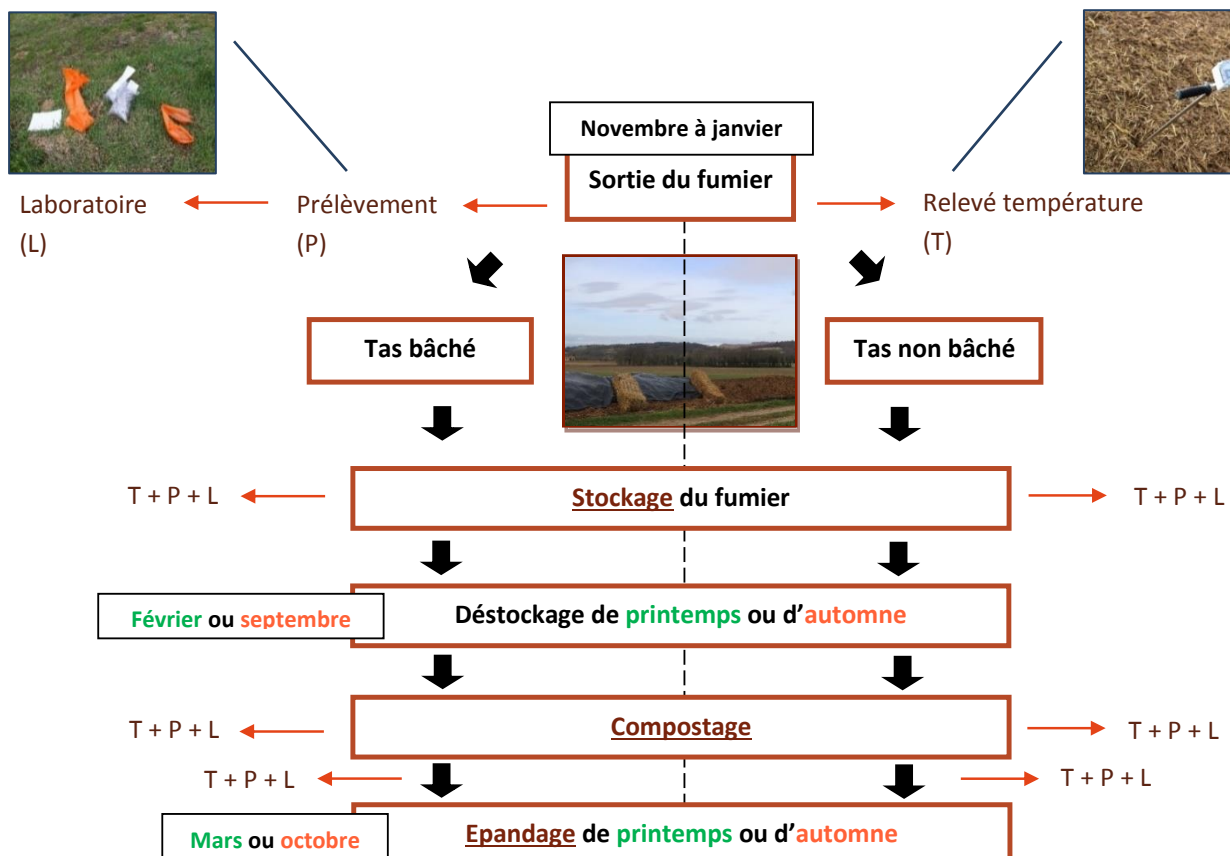
Contexte

Etudes menées auprès de 20 agriculteurs qui ont suivi le protocole ci-dessous. Ils ont utilisé différents types de fumiers : ovins, caprins, bovins, volailles, porcins, et équins. Pour chaque type de fumier, le nombre d'analyses a été respectivement de 6, 4, 4, 4, 2 et 2.

Objectifs

Evaluer les évolutions et pertes environnementales lors du stockage et du compostage du fumier, avec et sans bâche.

Protocole des suivis

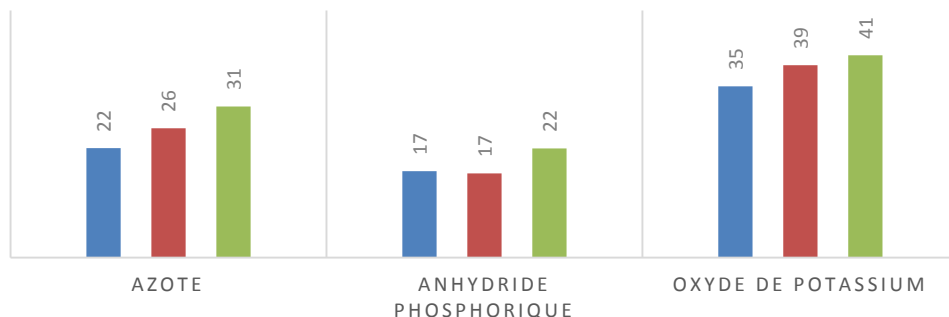


Crédit photo © Agribiodrôme

Au cours de l'étude, certains tas analysés ont subi un compostage total, tandis que d'autres ont été compostés partiellement. Ils ont néanmoins été analysés de la même manière et référencés comme « compost ».

EVOLUTION DE N, P2O5 ET K2O APRÈS STOCKAGE ET COMPOSTAGE DES TAS BÂCHÉS ET NON BÂCHÉS TOUS FUMIERS CONFONDUS (EN KG/T DE MS*)

■ Sortie fumier ■ Compost non bâché ■ Compost bâché



N, P et K : la concentration des différents éléments n'évolue pas de la même manière pour les composts bâchés et non bâchés d'un même type de fumier. La tendance qui se profile est une concentration des éléments, qui a lieu lorsque l'eau s'évapore, qui est plus significative chez les composts bâchés. **Le bâchage permet à priori une meilleure concentration des éléments minéraux.**

Evolution de l'azote, du phosphore (P2O) et de la potasse (K2O) (Kg/t) en fonction de la couverture ou non du tas, pour tous les fumiers confondus. *Matière sèche

NB : la perte globale de matière pendant le compostage n'a pas été mesurée dans cette étude car il n'y a pas eu de suivi masse (pas de pesée des tas).

PREFEREZ LES BACHES « RESPIRANTES »

Les fumiers et composts humides sous bâche noire ont subi de la condensation lors de la montée en température et ont ainsi produit plus de jus dans lesquels les minéraux se sont concentrés. Il serait plus intéressant d'utiliser des bâches géotextiles pour des fumiers déjà humides en sortie de bâtiment (à partir de 65-70%) afin de favoriser les échanges gazeux et l'assèchement des tas de fumier. Dans un contexte de climat sec, sans pluie, pendant la période de compostage et de stockage, la différence d'humidité entre les bâches noires ou géotextiles n'est pas visible.

Pour un fumier sec, la bâche noire en plastique peut être une solution pendant le stockage, car elle permet de limiter la perte d'humidité. Cependant, dans une région ventée, la bâche plastique est très facilement arrachée ou déchirée par le vent. Dans ce cas-là, la bâche géotextile est une solution plus durable, car elle offre une plus grande résistance au vent.

Précision sur les résultats : il est important de conserver un certain recul sur la manière dont les résultats de laboratoire ont été obtenus. En effet, le milieu « fumier » étant très hétérogène et très instable, les prélèvements réalisés ne peuvent pas être totalement représentatifs de la réalité des tas (marge d'erreur autour de 5%).

A retenir

Il est important de **protéger** sa matière organique afin de prévenir les pertes environnementales par volatilisation et par lessivage des minéraux.

Le **contrôle de l'humidité** est nécessaire au bon déroulé du compostage pour une meilleure montée en température donc un meilleur assainissement et une bonne transformation de la matière. Le co-compostage de fumiers secs et humides est ainsi très pertinent (préférable à l'humidification par l'eau qui provoque du lessivage).

Travail financé par Valence Romans Agglo dans le cadre de son programme d'actions pour la préservation de la ressource en eau, avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Les pollutions rendent l'eau plus difficile à traiter et donc plus chère au robinet. La réduction des pollutions à la source est plus efficace et moins coûteuse. Plus d'information sur www.eaurmc.fr



➔ Les meilleurs résultats restent les observations de terrain, résultats qui ne trompent pas ! Un agriculteur doit pouvoir à lui seul repérer si son tas a été lessivé, s'il est suffisamment humide, si la matière s'est bien transformée...

Rappel réglementaire : Seuls les effluents qui peuvent être **stockés au champ** peuvent être compostés au champ :

- fumiers compacts pailleux (= litière accumulée 2 mois minimum sous les animaux ou fumier égoutté 2 mois en fumière),
- fientes à plus de 65 % de matière sèche et fumiers de volailles.

Donc on ne peut pas mélanger au champ du purin/lisier à du fumier de volailles pour faire du compost. Il faut dans ce cas avoir une plateforme de compostage.

Le **compostage au champ** est autorisé si vous :

- ne compostez pas plus de 3 T/jour
- n'utilisez que des effluents d'élevage, éventuellement mélangés à des déchets verts
- renseignez un cahier de compostage
- respectez les règles de stockage au champ qui s'appliquent aux fumiers (Cf. *fiche spécifique*).

Tas non protégé



- ⇒ Tas lessivé et plus humide
- ⇒ Perte d'éléments fertilisants par volatilisation, infiltration ou ruissellement



Pratique à proscrire

Tas protégé avec une bâche géotextile



- ⇒ Tas non lessivé
- ⇒ Pas de volatilisation
- ⇒ Echanges gazeux
- ⇒ Résistance au vent



Pratique durable sur le long terme

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Contact : **Julia WRIGHT** – Agribiodrôme

jwright@agribiodrome.fr - Tél : 06 59 30 21 05

Rédaction de la fiche :

Marwa BARBECHÉ - Agribiodrôme

Travail financé par Valence Romans Agglo dans le cadre de son programme d'actions pour la préservation de la ressource en eau, avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Les pollutions rendent l'eau plus difficile à traiter et donc plus chère au robinet. La réduction des pollutions à la source est plus efficace et moins coûteuse. Plus d'information sur www.eaurmc.fr

